



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

**EXAMEN FEDERAL 2010-2011
POUR LE TITRE
D'ARBITRE FEDERAL 5
D'ARBITRE FEDERAL FEMININ
D'ARBITRE ASSISTANT FEDERAL 3**

DISSERTATION GENERALE SUR 20
(45 minutes)

Sujet :

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE) a adressé en juin 2009 une recommandation à la Fédération Française de Football pour qu'elle supprime les limites d'âge maximales pour exercer les fonctions d'arbitre. Ce type d'intervention d'un organisme institutionnel est relativement rare. Que pensez-vous du problème des limites d'âge et de l'intervention de la HALDE ?